

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LUNDI 26 MAI 2025

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :
INVESTIR AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER DEMAIN**



www.deux-sevres.fr

Réunie en séance publique ce lundi 26 mai 2025, l'assemblée départementale a voté un budget supplémentaire s'élevant à 107,176 millions d'euros. Ce montant englobe les reports des dépenses et recettes antérieures et affiche 32,2 millions d'euros de dépenses nouvelles dont 28 millions d'investissement « en faveur des collégiens, de la sécurisation de la ressource en eau potable, de l'aménagement et de l'attractivité du territoire », précise Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres. Et d'ajouter : « Ces investissements permettent d'engager ou de poursuivre aujourd'hui des actions pour préparer demain, la philosophie qui guide notre Majorité départementale et qui jamais n'en dévie ». (lire en verso les chiffres clefs du budget supplémentaire)

Ce vote intervient cinq mois après le vote d'un budget primitif prudent, lors duquel la décision de geler l'ensemble des subventions non obligatoires a actée. « L'équation budgétaire 2025 était complexe voire insoluble », indique Thierry Marolleau, 1^{er} vice-président du Conseil départemental des Deux-Sèvres en charge des finances, rappelant qu'en fin d'année 2024 le coup de rabot annoncé par le Gouvernement s'élevait à 12 millions d'euros contre 4,5 millions d'euros aujourd'hui. « Notre mobilisation et notre prudence ont payé. Nous dégageons aujourd'hui un résultat de 42,7 millions d'euros nous permettant d'assumer la facture imposée par l'Etat, de ne pas avoir recours à l'emprunt et d'investir pour l'avenir des Deux-Sévriens », ajoute-t-il.

Le coup de frein décidé en juin 2024 par la Majorité départementale sur les dépenses de fonctionnement a porté ses fruits : l'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2023-2024 s'élève à 0,7 % tandis que celle des recettes de fonctionnement s'élève à 1,1 % malgré un contexte socio-économique dégradé. Ce rééquilibrage est la conséquence de la réorganisation des services et de la recherche de plus d'efficacité dans l'exercice de chacune des missions de service public. À cela s'ajoute une capacité de désendettement qui croît passant en 2024 à 2,9 années contre 3,5 années en 2023, le Département n'ayant pas recours à l'emprunt depuis deux années.

Et Coralie Dénoués de conclure : « Le travail mené lors des précédentes années a permis au Département de renouer avec la stabilité et la santé financière. Cette solidité nous a permis de passer le cap de cette année complexe. Cependant, l'avenir demeure incertain, le contexte économique est morose et la crise des finances publiques devrait malheureusement s'inscrire dans la durée. Au cœur de cette conjoncture instable, le Département poursuit sur sa droite ligne, celle d'un gestion financière saine où chaque euro compte. La stabilité, la prudence et la responsabilité restent nos maîtres-mots, auxquels s'ajoute l'innovation. Une stratégie d'économies n'empêche pas le développement et l'optimisation. Il est de notre devoir de diminuer le coût de production du service public sans en obérer la qualité et l'efficacité car ce n'est pas aux Deux-Sévriens de subir la crise des finances publiques ».

CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
Département des Deux-Sèvres - 06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

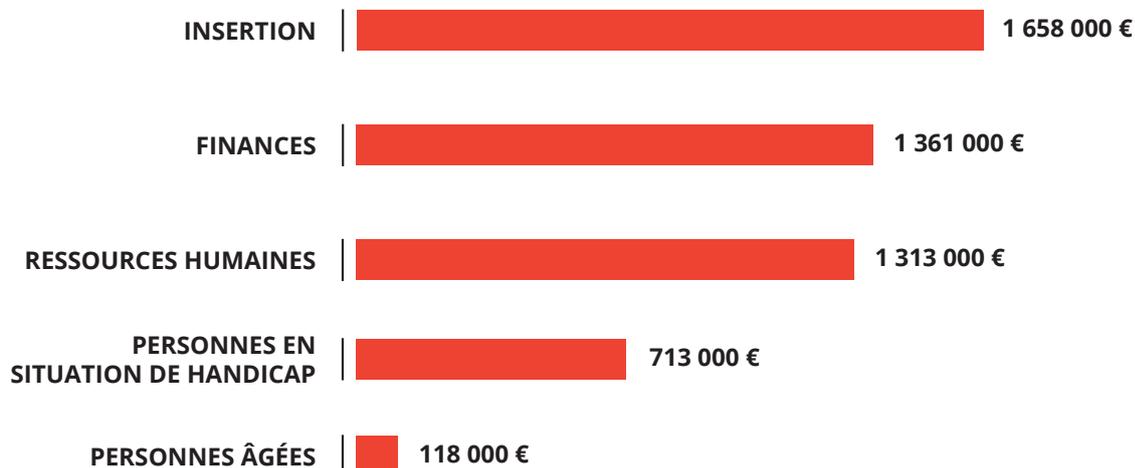


LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

32,2 MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES NOUVELLES

4 094 000 €

FONCTIONNEMENT (sans compter les reports, uniquement des dépenses nouvelles)



28 071 000 €

INVESTISSEMENT (sans compter les reports, uniquement des dépenses nouvelles)

